

# Grandir en cultures

Donner aux enfants  
les moyens d'agir

**APPEL À  
PROJETS  
2022**

DATE LIMITE  
DE RÉCEPTION  
DES DOSSIERS :  
20 JUILLET 2022 À 17H

## Enjeux

### Être jeune dans un monde complexe

Les enfants et les jeunes sont appelés à évoluer dans un monde complexe, où ils sont dès le plus jeune âge exposés à des défis importants, tels que l'évolution rapide des nouvelles technologies, le développement des réseaux sociaux, la transformation du travail, et bien sûr l'urgence climatique. Si bien que pour les éducateurs, aider les enfants à s'adapter aux changements est devenu une priorité, renforcée par la crise sanitaire venue fortement percuter nos modes de vie.

Pour amener les enfants à prendre conscience de la complexité du monde et à la comprendre, la Fondation de France souhaite leur donner les moyens de penser par eux-mêmes, de développer leur esprit critique, d'être créatifs et de faire preuve d'empathie. Toutes ces aptitudes sont nécessaires pour leur permettre de devenir des citoyens responsables et autonomes qui sauront, demain, bâtir une société plus harmonieuse.

Pour répondre à cette ambition, nous proposons aux acteurs de l'éducation d'initier des projets favorisant l'engagement des enfants autour d'une des quatre thématiques sociétales suivantes :

- **L'environnement** : pour prévenir les risques environnementaux qui menacent les grands équilibres de la planète.
- **L'interculturalité**, la connaissance de l'autre, de la différence, de l'ailleurs : pour réduire les fractures territoriales et sociales, sources de clivages et de discriminations.

• **La citoyenneté** : pour encourager les modes de participation et d'engagement qui permettent à tout jeune qui le souhaite d'être réellement partie prenante de la société, et de lui apporter sa contribution.

• **L'information** : pour favoriser une utilisation raisonnée des médias de manière critique et créative, et lutter contre la diffusion de discours de haine et de théories complotistes.

### Objectifs

Dans cette perspective, la Fondation de France souhaite soutenir des projets destinés aux jeunes âgés de 2 à 18 ans, qui proposeront des parcours organisés autour de quatre étapes, qui chacune leur permettra de :

- **développer leur imaginaire et leur créativité**, pour cultiver une façon d'être au monde, sensible et personnelle ;
- **s'approprier des savoirs, des techniques et des méthodes de collaboration**, en participant à une réalisation collective ;
- **s'exercer à penser**, pour s'interroger sur le sens de ce qui est entrepris et en débattre ;
- **être responsabilisé** : mettre les enfants en situation de responsabilité et développer leurs capacités à s'engager. Selon les cas, les jeunes seront associés à la conception, à l'organisation, à la mise en œuvre, au suivi ou à l'évaluation du projet.

**Les projets pourront explorer au choix les domaines des arts, de l'artisanat, des sciences de la nature ou des sciences humaines, de l'information et des médias, ou croiser ces univers.**

**Les arts et l'artisanat d'art** éveillent les enfants aux dimensions sensibles et esthétiques. Ils leur donnent l'occasion d'exprimer leurs émotions, de se risquer à une expression libre du corps, de la parole et de la pensée. Ils invitent à découvrir les patrimoines culturels et la création contemporaine.

**Les sciences de la nature et les sciences humaines** initient les enfants à la démarche scientifique : élaborer des hypothèses, observer, enquêter, analyser, restituer. Cette démarche leur permet de développer un esprit critique, de se défaire de leurs représentations, d'explorer ce vers quoi les poussent leur curiosité et leur avidité de connaissances.

**L'information et les médias** : très tôt, les cerveaux des enfants sont saturés d'informations qui déterminent leurs perceptions et leurs croyances. Les médias exercent une influence certaine sur leur développement psycho-social. C'est pourquoi il est essentiel de leur apprendre à les évaluer et à en avoir des usages réfléchis.

### Qui peut répondre ?

Les associations, les équipements publics ou privés, éducatifs, culturels, scientifiques et de la petite enfance, implantés en France métropolitaine et en territoires ultra-marins.

## Critères de sélection

Les projets seront analysés en référence aux critères suivants :

- **Public** : les enfants et les jeunes, identifiés, âgés de 2 à 18 ans. Une attention particulière sera apportée aux publics issus des territoires urbains et ruraux prioritaires.
- **Mixité** : les groupes sont constitués pour favoriser la mixité, qu'elle soit, selon les contextes, de genre, territoriale, culturelle, sociale ou intergénérationnelle.
- **Choix d'une thématique sociétale à traiter** : environnement, interculturalité, citoyenneté, information/médias.
- **Ressources et références** : les projets mettent à disposition des jeunes des ressources culturelles diverses et de qualité. Ils réunissent des intervenants professionnels issus de disciplines diverses et aux compétences avérées.
- **Organisation du projet** : les jeunes participent à une réalisation collective et suivent un parcours organisé autour de quatre étapes, qui vise à :
  - développer l'imaginaire et la créativité ;
  - s'approprier des savoirs et des techniques ;
  - réfléchir et débattre sur le sens de ce qui est entrepris ;
  - être responsabilisé à toutes les étapes du projet.
- **Pilotage et auto-évaluation** : une démarche d'auto-évaluation est mise en place dès le démarrage du projet et permet de piloter son déroulement.
- **Cofinancements** : les projets recourent à plusieurs financements publics et/ou privés.

### Affectation des aides

Les aides sont affectées au financement des charges directes liées à la réalisation du projet. Toute demande d'aide au fonctionnement habituel d'un service ou d'une structure sera systématiquement refusée.

### Exemple de projet soutenu

**Association Les engraineurs - Pantin (93) - Le nouveau monde tiendra sur 35 mm**

*Les ressources s'épuisent, un soleil aride s'abat sur tous les continents, l'humain a définitivement perdu la Terre. Parce qu'ils ne sont pas encore responsables de la catastrophe écologique, les jeunes du quartier prioritaire des Courtillères de Pantin sont chargés de choisir leur nouvelle planète, de présenter leur*

choix au reste de l'humanité et de raconter comment prendre soin de ce nouvel écosystème. A raison de plusieurs ateliers hebdomadaires, ils nourriront leur réflexion de rencontres et découvertes et laisseront parler leur imaginaire grâce à deux techniques audiovisuelles: le grattage sur pellicule et la prise de vue réelle. Ce travail aboutira à la création d'un film en deux chapitres qui va présenter cette nouvelle vie

à venir : quelle couleur a le nouveau monde ? De quels animaux fantastiques serait-il peuplé ? Comment y vivrait-on ? Comment en prendre soin ? Le film devient alors un prétexte pour questionner les jeunes sur leur environnement, sur la diversité du vivant et sur les façons dont on peut vivre en harmonie avec un écosystème. Le film fera l'objet d'une restitution publique au cinéma.

# Comment répondre ?

L'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets *Grandir en cultures* sont disponibles sur le site [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org), rubrique *Agir avec nous / Soumettre un projet*.

Vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse [projets@fdf.org](mailto:projets@fdf.org) ou par téléphone au **01 85 53 13 66**.

Les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne jusqu'au 20 juillet 2022 à 17h.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les projets réceptionnés feront l'objet d'une présélection.

Les dossiers présélectionnés seront instruits à l'automne, puis examinés par un comité d'experts réuni le 24 novembre 2022. Les décisions de financement seront communiquées uniquement par voie postale ou électronique courant décembre.



## ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE TERRAIN

Pour accompagner les acteurs de terrain dans la conception, la co-construction avec les bénéficiaires, le pilotage, le montage, la structuration des actions ou encore leur évaluation, le recours à un consultant compétent peut être utile. Il pourra être pour tout ou partie financé dans le cadre de ce soutien complémentaire. Un accord devra être donné par la Fondation de France sur présentation de la proposition technique et du CV du consultant pressenti par le porteur de projet.



## COMMENT AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

L'urgence climatique et environnementale impose de changer en profondeur nos manières de vivre et de mener nos projets, quel que soit le domaine dans lequel nous sommes engagés. En partenariat avec l'Union nationale des CPIE, la Fondation de France encourage tous les porteurs de projets à contribuer en faveur de la transition écologique. Elle propose l'accompagnement méthodologique e+, afin d'aider à évaluer et mieux maîtriser les impacts environnementaux des projets et à construire des solutions durables.

## NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance. Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de

développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue. Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org), rubrique *Qui sommes nous / Nos engagements pour le développement durable*.**



40 avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél.: 01 44 21 31 00  
in @ f  
[fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org)

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 945 fondations abritées soutiennent chaque année près de 11 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.